

Objet

Rapport intermédiaire afin de clarifier le positionnement de la formation, notamment du point de vue du public ciblé en entrée, tant français qu'internationaux, la sélectivité attendue et les types de métiers/fonctions auxquels la formation conduit et expliciter la mise à niveau des étudiants le cas échéant.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École centrale de Nantes et Audencia;
- Vu la note de synthèse établie par Sonia WANNER, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 septembre 2025,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 septembre 2025.

La présidente,
Claire PEYRATOUT

